

Gustave Moynier

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 10

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gustave Moynier †

La Croix-Rouge internationale porte le deuil de celui qui fut dès l'origine le président de son comité. Gustave Moynier

ressé aux questions sociales, et il s'était voué très spécialement aux œuvres d'utilité publique. A 30 ans, la Société d'uti-



GUSTAVE MOYNIER †

Président du Comité international de la Croix-Rouge

est mort à Genève, sa ville natale, le 22 août 1910; il venait de fêter ses 84 ans.

Docteur en droit et avocat à Genève, Moynier n'a guère pratiqué le barreau. De bonne heure ses goûts l'avaient inté-

ressé aux questions sociales, et il s'était voué très spécialement aux œuvres d'utilité publique de Genève le plaçait à sa tête; il organisa des conférences populaires, une école enfantine, s'occupa des œuvres contre l'ivrognerie, contre les logements insalubres, il s'intéressa aux enfants abandonnés, aux orphelins, et bientôt il

fut appelé à faire partie d'une foule de comités et de commissions officielles de bienfaisance.

Après la publication du *Souvenir de Solférino*, d'Henry Dunant, Moynier se voua tout entier à l'œuvre préconisée par l'auteur. Il seconda Dunant dans ses efforts pour émouvoir l'opinion publique en faveur des soldats blessés sur les champs de bataille, et contribua à la réunion de 1864, où douze puissances conclurent ce qu'on appela la « Convention de Genève ».

M. Moynier fut désigné à la présidence du Comité permanent international de la Croix-Rouge, et resta à ce poste jusqu'à sa mort.

Avec une sollicitude de tous les instants, cet homme de bien, dont la compétence était reconnue par tous les gouvernements, sut imprimer aux sociétés de la Croix-Rouge de tous les pays des ten-

dances justes, et identiques partout. Il fut vraiment le gardien fidèle, discret et ferme, des traditions et des idées généreuses de la Croix-Rouge, et de la fraternité entre les nations. Le succès couronna ses efforts: aujourd'hui toutes les puissances civilisées sont affiliées à la Croix-Rouge, et, en 1906, lors de la signature de la nouvelle Convention de Genève, les témoignages d'estime de tous les pays et de tous les chefs d'Etats ne lui furent pas ménagés.

Si Dunant a été le promoteur des nobles idées admises aujourd'hui partout dans les lois de la guerre, Moynier a contribué largement à les faire appliquer. L'œuvre mondiale de ces deux hommes est de celles qui restent; et dans tous les pays le nom de Gustave Moynier sera célébré avec celui de notre vénéré compatriote Henri Dunant. D^r M^l.



Contre l'appendicite (avant l'arrivée du médecin)

Si l'on parle moins de l'appendicite aujourd'hui, parce que c'est une maladie mieux connue, elle n'en existe pas moins, et chaque jour nous apprenons que des cas graves, parfois très rapides, ont emporté tel ou tel malade.

Pour une famille, il est important de connaître les *deux questions suivantes*: comment dépiste-t-on les premiers et principaux symptômes d'une appendicite?

Comment doit-on les traiter avant l'arrivée du médecin, surtout si, éloigné d'un centre urbain, le malade doit rester plusieurs heures, un jour même, sans avoir la visite de ce médecin?

Si nous laissons de côté les signes secondaires de l'appendicite, nous dirons

qu'il faut craindre cette maladie chaque fois que l'on reconnaît un ensemble de symptômes que voici:

a) *Douleur*, brusque le plus souvent, venue comme « un coup de poignard » dans le flanc ou même la « fosse iliaque » droite. Cette douleur est très vive à la pression du point de Mac-Burney. On appelle ainsi un point qui est situé au milieu d'une ligne qui joint le nombril à la partie la plus élevée (et la plus rapprochée de lui) de cet os du flanc dénommé l'os iliaque. Lorsqu'on suit cet os, on trouve une espèce d'arête qui se termine en haut et en avant par une épine.

Le point de Mac Burney se trouve donc au milieu de la ligne qui rejoint le